

SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le mercredi 20 mars 2019 à 14 h 25, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

Sont présents: M. le maire Régis Labeaume, président
M. Rémy Normand, vice-président
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente
Mme Alicia Despins
M. Jérémie Ernould
Mme Michelle Morin-Doyle
M. Steeve Verret
Mme Émilie Villeneuve
M. Patrick Voyer

Sont également
présents: M. Luc Monty, directeur général
M. Gilles Dufour, directeur général adjoint
Mme Chantale Giguère, directrice générale adjointe
M. Pierre St-Michel, directeur général adjoint
M. Alain Tardif, directeur général adjoint
M^e Sylvain Ouellet, greffier

Est absente: Mme Suzanne Verreault

Monsieur le maire Régis Labeaume préside la séance.

CE-2019-0480 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et l'Organisme des bassins versants de la Capitale (OBV de la Capitale) pour des services professionnels et techniques - Réalisation de divers projets pour la Ville de Québec – 2019–2020 (Dossier 53490) - AP2019-101 (CT-2414310) — (Ra-2113)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et l'Organisme des bassins versants de la Capitale (OBV de la Capitale), relative à des services professionnels et techniques – Réalisation de divers projets pour la Ville de Québec - 2019–2020, pour une somme de 222 551,01 \$, excluant les taxes, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° aux directeurs du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement et du Service des approvisionnements à signer ladite entente.

CE-2019-0481 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation des modifications apportées aux livrables 2019 à l'annexe XIII de l'*Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2017-2019* - **DE2019-054** (Ra-2113)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation des modifications apportées aux livrables 2019 à l'annexe XIII de l'*Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2017-2019*.

CE-2019-0482 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et *Kanevas inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Productivité et virage numérique* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, ainsi que la convention de financement entre la Ville de Québec et *Kanevas inc.*, relative à l'octroi d'un financement à terme maximal, dans le cadre du *Fonds local d'investissement*, pour réaliser le projet *Croissance structurée de Kanevas* - **DE2019-063** (CT-DE2019-063) — (Ra-2113)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Kanevas inc.* relative au versement d'une subvention maximale de 86 000 \$, dans le cadre du volet *Productivité et virage numérique* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Croissance structurée de Kanevas*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
 - 2° l'appropriation d'une somme maximale de 86 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement de la Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation de ce projet;
 - 3° l'autorisation de la conclusion de la convention de financement entre la Ville de Québec et *Kanevas inc.*, relative à l'octroi d'un financement à terme maximal de 100 000 \$, dans le cadre du *Fonds local d'investissement* (FLI), pour réaliser le projet *Croissance structurée de Kanevas*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à la convention de financement jointe au sommaire décisionnel;
 - 4° l'appropriation d'une somme maximale de 100 000 \$, à même le *Fonds local d'investissement* (FLI), pour la réalisation de ce projet.
-

CE-2019-0483 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et *Phytronix Technologies inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Vitrine technologique* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Procédé d'analyses en temps réel réalisé directement à l'usine de transformation* - **DE2019-080** (CT-DE2019-080) — (Ra-2113)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Phytronix Technologies inc.*, relative au versement d'une subvention maximale de 224 213 \$, dans le cadre du volet *Vitrine technologique* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Procédé d'analyses en temps réel réalisé directement à l'usine de transformation*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° l'appropriation d'une somme maximale de 224 213 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement de la Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation de ce projet.

CE-2019-0484 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement n° 318.1-2018 remplaçant les dispositions relatives aux fortes pentes et aux abords de fortes pentes du Règlement de zonage n° V-965-89* de la Ville de L'Ancienne-Lorette, aux fins de la délivrance du certificat de conformité au schéma d'aménagement de l'ancienne *Communauté urbaine de Québec* - **PA2019-031** (Ra-2113)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement n° 318.1-2018 remplaçant les dispositions relatives aux fortes pentes et aux abords de fortes pentes du Règlement de zonage n° V-965-89* de la Ville de L'Ancienne-Lorette, comme étant conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de l'ancienne *Communauté urbaine de Québec*, ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire.

CE-2019-0485 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement n° 319-2018 sur les restrictions à la délivrance de permis, de certificat d'autorisation ou d'attestation de conformité en raison de certaines contraintes* de la Ville de L'Ancienne-Lorette, aux fins de la délivrance du certificat de conformité au schéma d'aménagement de l'ancienne *Communauté urbaine de Québec* - **PA2019-032** (Ra-2113)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement n° 319-2018 sur les restrictions à la délivrance de permis, de certificat d'autorisation ou d'attestation de conformité en raison de certaines contraintes* de la Ville de

L'Ancienne-Lorette, comme étant conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de l'ancienne *Communauté urbaine de Québec*, ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire.

CE-2019-0486 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement n° 320-2018 modifiant le plan et le Règlement de zonage n° V-965-89 - modification des usages autorisés et ajout de dispositions spécifiques à la zone R-C/E1 de la Ville de L'Ancienne-Lorette, aux fins de la délivrance du certificat de conformité au schéma d'aménagement de l'ancienne Communauté urbaine de Québec - PA2019-033 (Ra-2113)*

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement n° 320-2018 modifiant le plan et le Règlement de zonage n° V-965-89 - modification des usages autorisés et ajout de dispositions spécifiques à la zone R-C/E1 de la Ville de L'Ancienne-Lorette, comme étant conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de l'ancienne Communauté urbaine de Québec* ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire.

CE-2019-0487 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement n° 321-2018 modifiant le plan et le Règlement de zonage n° V-965-89 - création de la zone R-A/A8 de la Ville de L'Ancienne-Lorette, aux fins de la délivrance du certificat de conformité au schéma d'aménagement de l'ancienne Communauté urbaine de Québec - PA2019-034 (Ra-2113)*

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement n° 321-2018 modifiant le plan et le Règlement de zonage n° V-965-89 - création de la zone R-A/A8 de la Ville de L'Ancienne-Lorette, comme étant conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de l'ancienne Communauté urbaine de Québec*, ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire.

CE-2019-0488 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement n° 322-2018 modifiant le Règlement de lotissement n° V-963-89 - ajout de dispositions spécifiques à la zone R-A/A8 et remplacement des dispositions relatives au lotissement dans une forte pente de la Ville de L'Ancienne-Lorette, aux fins de la délivrance du certificat de conformité au schéma d'aménagement de l'ancienne Communauté urbaine de Québec - PA2019-035 (Ra-2113)*

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement n° 322-2018 modifiant le Règlement de lotissement n° V-963-89 - ajout de dispositions spécifiques à la zone R-A/A8 et remplacement des dispositions relatives au*

lotissement dans une forte pente de la Ville de L'Ancienne–Lorette, comme étant conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de l'ancienne Communauté urbaine de Québec ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire.

CE-2019-0489 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la désignation de membres pour siéger au sein du conseil d'administration de l'Aéroport de Québec inc. - DG2019-020 (Ra-2113)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, la désignation des personnes suivantes à titre de représentants de la Ville de Québec pour siéger au sein du conseil d'administration de l'Aéroport de Québec inc. :

- Monsieur Claude Choquette, président du *Groupe Le Massif Commandité inc.*;
 - Monsieur Denis Leclerc, président de *Groupe Biscuits Leclerc inc.*
-
-

CE-2019-0490 Dépôt des listes de contrats requis par l'article 477.3 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19) - AP2019-137 (Ra-2113)

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte de :

- la liste des contrats de 25 000 \$ et plus, sous forme de bons de commande et d'ententes, pour le mois de janvier 2019;
- la liste des contrats de plus de 2 000 \$, totalisant plus de 25 000 \$, émis à un même fournisseur, sous forme de bons de commande et d'ententes ou payés par la carte d'achat ou en atelier de facture décentralisé, pour la période du 1^{er} janvier au 31 janvier 2019;

et demande que ces listes soient déposées au conseil de la ville, conformément à l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19).

CE-2019-0491 Adoption du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial centre-ville de Québec pour l'exercice financier 2019 – Adoption du Règlement sur la cotisation imposée aux membres de la Société de développement commercial centre-ville de Québec pour l'exercice financier 2019, R.V.Q. 2761 - DE2019-075 (Ra-2113)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'approuver le budget de fonctionnement de la *Société de développement commercial centre-ville de Québec* pour l'exercice financier 2019, joint au sommaire décisionnel;
 - 2° d'adopter le *Règlement sur la cotisation imposée aux membres de la Société de développement commercial centre-ville de Québec pour l'exercice financier 2019*, R.V.Q. 2761;
 - 3° d'autoriser le Service des finances à procéder à la perception des cotisations imposées dans le district commercial de la *Société de développement commercial centre-ville de Québec*.
-
-

CE-2019-0492 Avis de modification numéro 1 au contrat pour des travaux de plomberie et de chauffage sur différents bâtiments – Lot 2 – (VQ-48370) - AP2019-038 (Ra-2113)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 225 000 \$, excluant les taxes, au contrat pour des travaux de plomberie et de chauffage sur différents bâtiments - Lot 2, adjugé à *Gabriel Miller inc.*, en vertu de la résolution CE-2018-0783 du 25 avril 2018, conformément à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-0493 Adjudication d'un contrat pour l'entreposage et le concassage de rebuts d'enrobé bitumineux, de béton, de ciment et de roc (2019-2020) Lots 1 à 4 (Appel d'offres public 53234) - AP2019-079 (Ra-2113)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, aux firmes suivantes, les contrats pour l'entreposage et le concassage de rebuts d'enrobé bitumineux, de béton, de ciment et de roc (2019-2020), de la date d'adjudication au 31 décembre 2020, conformément à la demande publique de soumissions 53234 et aux prix unitaires de leurs soumissions respectives du 6 février 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2020 par les autorités compétentes :

- Lots 1, 2 et 4, à *Carrières Québec inc.*, pour une somme de 718 900 \$, excluant les taxes;
 - Lot 3, à *Les Entreprises P.E.B. ltée*, pour une somme de 275 500 \$, excluant les taxes.
-

CE-2019-0494 Adjudication d'un contrat pour le pompage et le nettoyage des ouvrages d'assainissement des eaux usées et de l'eau potable (Appel d'offres public 53265) - AP2019-103 (CT-2414623) — (Ra-2113)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Sancovac 2000 inc.*, le contrat pour le pompage et le nettoyage des ouvrages d'assainissement des eaux usées et de l'eau potable, du 1^{er} mars 2019 au 28 février 2020, conformément à la demande publique de soumissions 53265 et selon les prix unitaires de sa soumission du 25 janvier 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2020 par les autorités compétentes.

CE-2019-0495 Annulation de l'appel d'offres public 53078 relatif au contrat de services professionnels en architecture - Aréna Gaétan-Duchesne et patinoire D'Youville - AP2019-125 (Ra-2113)

Il est résolu que le comité exécutif annule l'appel d'offres public 53078, relatif au contrat de services professionnels en architecture - Aréna Gaétan-Duchesne, Arrondissement des Rivières et patinoire D'Youville, Arrondissement de La Cité-Limoilou (BAT 2017-228 et BAT 2018-006), et de rejeter, à toutes fins que de droit, la soumission reçue.

CE-2019-0496 Adjudication d'un contrat pour l'acquisition et l'installation d'une caisse fourgon en aluminium de 4,88 mètres de longueur, avec aménagement intérieur et grue de manutention (Appel d'offres public 53355) - AP2019-131 (CT-2415815) — (Ra-2113)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Précisions Provençal inc.*, le contrat pour l'acquisition et l'installation d'une caisse fourgon en aluminium de 4,88 mètres de longueur, avec aménagement intérieur et grue de manutention, pour une somme de 98 931 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 53355 et à sa soumission du 19 février 2019.

CE-2019-0497 Avis de modification numéro 2 relatif au contrat pour la réfection des infrastructures de surface - Lot 2 (PSU160633) - Arrondissement des Rivières (Appel d'offres public 50193) - AP2019-135 (CT-2415192) — (Ra-2113)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 13 505,38 \$, excluant les taxes, au contrat adjudgé à *Eurovia Québec Construction inc.*, en vertu de la résolution CE-2018-0748 du 18 avril 2018, dans le cadre du contrat pour la réfection des infrastructures de surface - Lot 2 (PSU160633) - Arrondissement des Rivières, conformément à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-0498 Dépôt de la liste des autorisations de dépenser accordées par un titulaire d'une délégation de dépenser pour le mois de janvier 2019 - **AP2019-136** (Ra-2113)

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte du dépôt de la liste des autorisations de dépenser accordées par un titulaire d'une délégation de dépenser, par l'entremise de la *demande d'achat*, ou payées par la *carte d'achat* ou l'*atelier de factures*, pour le mois de janvier 2019, conformément à l'article 477.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19).

CE-2019-0499 Avis de modification numéro 2 relatif au contrat pour le remplacement de dégrilleurs - UTE de Québec (PSP140300) - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles (VQ-48382) - **AP2019-138** (CT-2415768) — (Ra-2113)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 91 028,43 \$, excluant les taxes, au contrat adjudgé à *Deric Construction inc.*, en vertu de la résolution CE-2016-1170 du 29 juin 2016, dans le cadre du contrat pour le remplacement de dégrilleurs - UTE de Québec (PSP140300) - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles, conformément à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-0500 Avis de modification numéro 2 au contrat de services professionnels en architecture - Pavillon de parc type (2014-009) (VQ-48493) - **AP2019-142** (CT-2416388) — (Ra-2113)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 6 876,25 \$, excluant les taxes, pour le contrat octroyé à *DG3A inc.*, selon la délégation de pouvoirs en vigueur pour des services professionnels en architecture - Pavillon de parc type (2014-009), conformément à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

CE-2019-0501 Participation de madame Frédérique Châlon, agente en culture et en relations internationales du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales, à deux missions de recrutement de main-d'oeuvre spécialisée qui se dérouleront à Paris, en France, du 29 mai au 3 juin 2019 et à Casablanca, au Maroc, et Tunis, en Tunisie, du 12 au 20 juin 2019 - **CU2019-027** (CT-CU2019-027) — (Ra-2113)

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la participation de madame Frédérique Châlon, agente en culture et en relations internationales au Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales, ou de son remplaçant, à une mission de recrutement organisée par *Québec International, corporation de développement économique pour la région de Québec*, qui se déroulera à Paris, en France, du 29 mai au 3 juin 2019, ou à toute autre date fixée par les organisateurs, et à dépenser pour la participation à cet événement un montant de 5 471,51 \$ pour les frais de mission, incluant les frais de déplacements aériens et terrestres, l'hébergement, les frais de repas, le support logistique, les communications, la promotion sur le territoire, les frais de bagages excédentaires pour le matériel promotionnel et autres dépenses;
- 2° la participation de madame Frédérique Châlon, agente en culture et en relations internationales au Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales, ou de son remplaçant, à une mission de recrutement organisée par *Québec International, corporation de développement économique pour la région de Québec*, qui se déroulera à Casablanca, au Maroc, et à Tunis, en Tunisie, du 12 au 20 juin 2019, ou à toute autre date fixée par les organisateurs, et à dépenser pour la participation à cet événement un montant de 6 521,26 \$ pour les frais de mission, incluant les frais de déplacements aériens et terrestres, l'hébergement, les frais de repas, le support logistique, les communications, la promotion sur le territoire, les frais de bagages excédentaires pour le matériel promotionnel et autres dépenses;
- 3° le Service des finances à rembourser les dépenses engagées pour la participation de la représentante de la Ville à cette activité, sur présentation des pièces justificatives.

CE-2019-0502 Entente entre la Ville de Québec et *La Tablée des Chefs*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre de la *Politique d'investissement du Fonds de développement des territoires*, pour la réalisation du projet *Ouverture d'une nouvelle école de cuisine au Grand Marché de Québec* - **DE2019-061** (CT-DE2019-061) — (Ra-2113)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° autorise la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *La Tablée des Chefs*, relative au versement d'une subvention maximale de 40 000 \$, dans le cadre de la *Politique d'investissement du Fonds de développement des territoires* pour la réalisation du projet *Ouverture d'une nouvelle école de cuisine au Grand Marché de Québec*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° approprie un montant maximal de 40 000 \$ à même le *Fonds de développement des territoires* pour la réalisation de ce projet.

CE-2019-0503 **Dépôt du suivi de performance par le comité de supervision de la Réserve financière relative au déficit actuariel initial du régime de retraite de l'ancienne Ville de Québec, au 31 décembre 2018 - FN2019-007 (Ra-2113)**

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte du dépôt du suivi de performance par le comité de supervision de la *Réserve financière relative au déficit actuariel initial du régime de retraite de l'ancienne Ville de Québec* (R.V.Q. 1103), au 31 décembre 2018.

CE-2019-0504 **Participation de madame la conseillère Geneviève Hamelin, présidente du conseil municipal, à une rencontre d'échanges avec la présidente du conseil municipal de la Ville de Montréal, du 25 au 26 mars 2019, à Montréal - GA2019-004 (CT-GA2019-004) — (Ra-2113)**

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la participation de madame la conseillère Geneviève Hamelin, présidente du conseil municipal, à une rencontre d'échanges avec la présidente du conseil municipal de la Ville de Montréal, qui se tiendra à Montréal, du 25 au 26 mars 2019, et à dépenser pour la participation à cette activité une somme de 250 \$, incluant les frais de transport, l'hébergement et les repas;
- 2° le Service des finances à rembourser les dépenses engagées pour la participation de la représentante de la Ville à cette activité, sur présentation des pièces justificatives.

CE-2019-0505 **Subvention au conseil de quartier Montcalm pour le projet *Bacs potagers* à l'École Anne-Hébert - IC2019-002 (CT-2413443) — (Ra-2113)**

Il est résolu que le comité exécutif autorise le versement d'une subvention de 2 000 \$ au conseil de quartier Montcalm, afin de permettre la réalisation du projet *Bacs potagers* à l'École Anne-Hébert.

CE-2019-0506 Subvention au conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste pour un documentaire de suivi sur le patrimoine religieux et l'église Saint-Jean-Baptiste - IC2019-006 (CT-2415159) — (Ra-2113)

Il est résolu que le comité exécutif autorise le versement d'une subvention de 500 \$ au conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, pour un documentaire de suivi sur le patrimoine religieux et l'église Saint-Jean-Baptiste.

CE-2019-0507 Subvention au conseil de quartier de Saint-Roch pour une conférence d'un historien à l'assemblée générale annuelle 2019 - IC2019-007 (CT-2416672) — (Ra-2113)

Il est résolu que le comité exécutif autorise le versement d'une subvention de 175 \$ au conseil de quartier de Saint-Roch, pour une conférence d'un historien à l'assemblée générale annuelle 2019.

CE-2019-0508 Modification de la résolution CE-2018-1134 relative au versement d'une subvention au *Centre résidentiel et communautaire Jacques-Cartier*, dans le cadre du programme *Québec, collectivité accueillante* - LS2019-041 (Modifie CE-2018-1134) (Ra-2113)

Il est résolu que le comité exécutif modifie la résolution CE-2018-1134, relative au versement d'une subvention au *Centre résidentiel et communautaire Jacques-Cartier*, dans le cadre du programme *Québec, collectivité accueillante*, afin d'ajuster le montant versé à l'organisme à 6 805,30 \$.

CE-2019-0509 Participation de monsieur Steve Boivin, ingénieur de procédés à la Division des projets industriels et valorisation, monsieur Érick Pelletier, contremaître opération à l'assainissement des eaux usées à la Division du traitement des eaux et monsieur Lhoussine Oubhat, technicien à l'assainissement des eaux usées à la Division du traitement des eaux, à des visites d'usines dans l'état de Washington DC, aux États-Unis, du 1^{er} au 5 avril 2019 - PV2019-001 (CT-PV2019-001) — (Ra-2113)

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la participation de monsieur Steve Boivin, ingénieur de procédés à la Division des projets industriels et valorisation, monsieur Érick Pelletier, contremaître opération à l'assainissement des eaux usées à la Division du traitement des eaux et monsieur Lhoussine Oubhat, technicien à l'assainissement des eaux usées à la Division du traitement des eaux, à des

visites d'usines dans l'état de Washington DC, aux États-Unis, du 1^{er} au 5 avril 2019, et à dépenser pour la participation à cette activité un montant de 9 000 \$, incluant les frais de transport, l'hébergement et les repas;

- 2° le Service des finances à rembourser les dépenses engagées pour la participation des représentants de la Ville à cette activité, sur présentation des pièces justificatives.

CE-2019-0510 **Approbation des procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues les 27 février, 1^{er} et 6 mars 2019, tels que rédigés.**

Il est résolu que le comité exécutif approuve les procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues les 27 février, 1^{er} et 6 mars 2019.

CE-2019-0511 **Création d'un poste de commis intermédiaire à la Division de la comptabilité financière du Service des finances et nomination de madame Lynda Bélanger (ID. 046065) - RH2019-195 (CT-RH2019-195) — (Ra-2113)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste de commis intermédiaire (F402), classe 3 (poste no 43752) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)*, à la Division de la comptabilité financière du Service des finances;
- 2° nomme madame Lynda Bélanger (ID. 046065), en qualité d'employée régulière, à l'emploi de commis intermédiaire (F402), classe 3 (poste no 43752), à la Division de la comptabilité financière du Service des finances, avec effet le 31 mars 2019, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2019-0512 **Déclaration d'une invalidité présumée permanente - RH2019-215 (Ra-2113)**

Il est résolu que le comité exécutif considère l'employé en invalidité présumée permanente de façon à libérer le poste 24268 - ABEA-TRAVAUX PUBLICS.

CE-2019-0513 **Modification et transfert d'un poste de préposé aux travaux d'entretien, classe 2, de la Section de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse de la Division de l'exploitation et de l'entretien, en un poste de technicien en hygiène et sécurité au travail, classe 5, à la direction du Service de la gestion des immeubles et nomination de madame Vanessa St-Gelais (ID. 043492) - RH2019-218 (CT-RH2019-218) — (Ra-2113)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° modifie et transfère le poste de préposé aux travaux d'entretien (M005), classe 2 de la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des employés manuels de la Ville de Québec Section locale 1638 (SCFP)* (poste no 41274), de la Section de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse de la Division de l'exploitation et de l'entretien, en un poste de technicien en hygiène et sécurité au travail (F642), classe 5 (poste no 43770) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)*, à la direction du Service de la gestion des immeubles;
- 2° nomme madame Vanessa St-Gelais (ID. 043492), en qualité d'employée régulière, à l'emploi de technicienne en hygiène et sécurité au travail (F642), classe 5 (poste no 43770), à la direction du Service de la gestion des immeubles, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2019-0514 **Règlement hors Cour relatif au dossier 200-17-021960-158, Ville de Québec contre Éric Pelletier, Marie-Chantal Croft et La Garantie, compagnie d'assurances de l'Amérique du Nord - AJ2019-010 (Ra-2113)**

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° le règlement hors cour du présent dossier pour la somme de 95 000 \$ en capital, intérêts et frais, en contrepartie d'une quittance générale et finale pour toute réclamation en lien avec les faits allégués à la procédure judiciaire portant le numéro de Cour 200-17-021960-158;
- 2° les procureurs de la Ville de Québec, *Giasson & Associés*, à signer, pour et au nom de la Ville de Québec, les documents de transaction et quittance ainsi que tout autre document requis et utile pour donner effet au présent règlement.

CE-2019-0515 **Adjudication d'un contrat pour le Centre de glaces - Lot 11 - Maçonnerie (BAT 2016-251) - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge (Appel d'offres public 53037) - AP2019-123 (CT-2416526) — (Ra-2113)**

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Maçonnerie Innovatech inc.*, le contrat pour le Centre de glaces - Lot 11 - Maçonnerie (BAT 2016-251) - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, pour une somme de 776 747 \$, excluant les taxes, conformément à la demande publique de soumissions 53037 et à sa soumission du 27 février 2019.

La séance est levée à 14 h 55

Régis Labeaume
Président

Sylvain Ouellet
Greffier

SO/iro